

**COMMUNE DE BAYONNE**  
**Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2019**  
**DELIBERATION N° 53**

L'an deux mil dix-neuf, le douze juillet, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

*Nombre de conseillers  
municipaux en exercice :*  
43

*Certifié exécutoire compte  
tenu du dépôt au titre du  
contrôle de légalité et de  
l'affichage en mairie le*

**Présents :** M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS, UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, MM. AGUERRE, ESMIEU, SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC (jusqu'à 19h20), MM. ESCAPIL-INCHAUSPE (à partir de 17h51), LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, M. DAUBISSE, Mme LARRE, MM. MASSONDE, PARRILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS (jusqu'à 19h00), ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

**Absents représentés par pouvoir :**

Mme JUZAN par Mme DUHART ; Mme LANGLOIS par M. ESMIEU ; Mme MEYZENC par Mme DURRUTY (à partir de 19h20) ; M. ESCAPIL-INCHAUSPE par Mme DURRUTY (jusqu'à 17h51) ; Mme TAIEB par M. par MASSONDE, Mme CANDILLIER par M. ARCOUET ; M. BOUTONNET par M. LAIGUILLON ; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO, Mme CAPDEVIELLE par M. ARTIAGA ; M. PALLAS par M. DUZERT (à partir de 19h00).

*Le Maire*

**Secrétaire :**

Mme BENSOUSSAN

---

*Entendu le rapport de M. Soroste,*

**OBJET : TEMPORADA** – Dispositions complémentaires relatives aux tarifs et aux partenariats entreprises.

Par délibération du 6 juin 2019, le conseil municipal a institué une réduction de 4 € par billet pour les festayres qui s'acquittent du droit d'accès aux fêtes et qui souhaiteront assister aux corridas des fêtes du 27 et 28 juillet 2019.

Il était précisé que cette réduction serait uniquement appliquée au guichet des arènes, le 27 et le 28 juillet, pour l'achat d'un billet.

Il est proposé que cette disposition soit étendue en validant la possibilité d'appliquer la réduction aux guichets des arènes préalablement aux journées des 27 et 28 juillet. Les modalités restent inchangées, la réduction de 4 € pour l'achat d'un billet, est acquise sur présentation du justificatif de l'achat du bracelet, quel que soit le type d'achat : auprès des revendeurs conventionnés, sur la plate-forme internet, aux points de prévente à Bayonne, aux

bungalows-caisse qui seront ouverts aux points d'entrée du périmètre des fêtes dès le 26 juillet.

Par ailleurs, le stade Jean Dauger accueillera le 31 août, dans le cadre du championnat de France de rugby Top 14, le match Aviron Bayonnais – AS Clermont-Auvergne. La Ville de Bayonne souhaite s'associer à cet événement, qui se déroule pendant la période de la Féria de l'Atlantique, et notamment le jour d'une corrida programmée aux arènes en fin d'après-midi.

Ainsi, tous celles et ceux qui assistent au match et qui auront en leur possession, soit leur carte d'abonné saison 2019-2020, soit le justificatif de l'achat du billet du match, pourront se présenter au guichet des arènes munis de leur justificatif, et bénéficieront d'une réduction de 4 € pour l'achat d'un billet de la corrida du 31 août. Cette disposition s'appliquera sous réserve de la compatibilité des deux événements en termes d'horaire, celui du match de rugby n'étant pas connu à ce jour.

Enfin, les entreprises qui souhaitent s'associer à la programmation de la Temporada conventionnent avec la Ville de Bayonne, suivant des modalités et des tarifs qui ont été votées par délibération du conseil municipal en date du 5 juin 2014.

Elles peuvent ainsi, en contrepartie d'une participation financière, bénéficier, suivant le cas, d'insertions de publicité sur les programmes, les fiches distribuées à l'issue du sorteo, sur les billets d'entrée aux arènes ou les panneaux annonceurs sur les gradins.

Il est proposé de mettre à jour les modalités prévues par la délibération du 5 juin 2014, suivant les dispositions suivantes :

#### **Formule Visibilité Entreprise Temporada.**

Les entreprises qui souhaiteront communiquer sur leur activité pourront, par convention avec la Ville de Bayonne, choisir parmi les supports de communication suivants, pour faire figurer leur logo ou insérer une publicité :

SUPPORT	DISTRIBUTION	FORMAT	TARIF HT POUR LA SAISON	AVANTAGES / CONTRE-PARTIE
SORTEO	Entre 6 000 et 10 000 exemplaires par corrida	Verso des fiches	2 000 €	Un seul annonceur pour la saison
PROGRAMME QUOTIDIEN JOUR DE CORRIDA	Entre 6 000 et 10 000 exemplaires par corrida	1/8 <sup>ème</sup> de page ¼ de page ½ page Page entière	250 € 400 € 600 € 1 000€	
PROGRAMME ANNUEL TEMPORADA	150 000 exemplaires par saison	Pages intérieures 4 <sup>ème</sup> de couverture	1 000 € 1 500 € 2 000 €	

AFFICHAGE	Affichage durant toute la temporada	Panneau annonceur (1,2 m X 0,50 m) partie intérieure haute des gradins Soleil + logo dans le programme quotidien	1 000 €	Billets ou abonnements pour une valeur de 500 €
BILLETTERIE	Environ 35 000 billets édités	Verso des billets (logo de l'entreprise ou carte de visite)	5 000 €	Un seul annonceur pour la saison
SITE INTERNET ARENES ET VENTE EN LIGNE		Bandeau billetterie vente en ligne de billets (logo de l'entreprise avec hyperlien vers le site internet)	500 €	

### **Formule Pack entreprise Temporada**

En outre, les entreprises pourront, par convention avec la Ville de Bayonne, devenir partenaire privilégié de la Temporada et des arènes, suivant les deux formules suivantes :

<b>PLAZA ORO</b>	<b>TARIF HT : 10.000 €</b>
<b>CORRIDAS</b>	<i>Pack sur mesure à modeler et personnaliser en fonction des besoins du client</i>
<i>Billets de corridas, novilladas et/ou abonnements en catégorie de votre choix</i>	
<b>PRIVILEGES</b>	
<i>Callejon pour une corrida et une novillada au choix</i>	
<i>Accès au sorteo le jour de votre choix</i>	
<i>Déjeuner du Patio lors de Feria de l'Atlantique</i>	
<i>Accompagnement tout au long de l'année : visites des toros aux Corrales, présentation de la corrida, visite privée des arènes, cours de torero, visite d'un élevage de toros, conférence en entreprise.</i>	
<b>COMMUNICATION (1)</b>	
<i>Support à choisir et composer parmi les offres « Visibilité entreprises »</i>	

<b>PLAZA PLATA</b>	<b>TARIF HT : 8.000 €</b>
<b>CORRIDAS</b>	<i>Pack sur mesure à modeler et personnaliser en fonction des besoins du client</i>
<i>Billets de corridas, novilladas et/ou abonnements en catégorie de votre choix</i>	
<b>PRIVILEGES</b>	
<i>Callejon pour une corrida au choix</i>	
<i>Accès au sorteo le jour de votre choix</i>	
<i>Déjeuner du Patio lors de Feria de l'Atlantique</i>	
<i>Accompagnement tout au long de l'année : visites des toros aux Corrales, présentation de la corrida, visite privée des arènes, cours de torero, visite d'un élevage de toros, conférence en entreprise.</i>	
<b>COMMUNICATION (1)</b>	
<i>Support à choisir et composer parmi les offres « Visibilité entreprises »</i>	

<b>PLAZA BRONCE</b>	<b>TARIF HT : 5.000 €</b>
<b>CORRIDAS</b>	<i>Pack sur mesure à modeler et personnaliser en fonction des besoins du client</i>
<i>Billets de corridas, novilladas et/ou abonnements en catégorie de votre choix</i>	
<b>PRIVILEGES</b>	
<i>Callejon pour une novillada au choix</i>	
<i>Accès au sorteo le jour de votre choix</i>	
<i>Déjeuner du Patio lors de Feria de l'Atlantique</i>	
<i>Accompagnement tout au long de l'année : visites des toros aux Corrales, présentation de la corrida, visite privée des arènes, cours de torero, visite d'un élevage de toros, conférence en entreprise.</i>	
<b>COMMUNICATION (1)</b>	
<i>Support à choisir et composer parmi les offres « Visibilité entreprises »</i>	

S'agissant du volet communication des trois offres présentées ci-dessus, l'entreprise fera le choix de son support parmi les offres « visibilité entreprise », et ne s'acquittera dès lors que du tarif forfaitaire de la formule Pack entreprise. Les avantages billets de corridas de la formule pack entreprises ne sont pas cumulables avec les avantages billets de corridas de la formule visibilité entreprises. En outre, il est précisé que la valeur totale des billets et repas au patio ne pourra pas excéder la moitié du tarif partenariat concerné.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les modalités et tarifs de partenariat indiqués ci-dessous, et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions à intervenir avec les entreprises intéressées.

*Ont signé au registre les membres présents.*

**ADOPTION, A LA MAJORITE DES VOTES EXPRIMES**

Mme ARAGON vote contre

Mme HERRERA LANDA, M. BERGE ne prennent pas part au vote

M. IRIART s'abstient

Mme LEUENBERGER vote contre

Jean-René ETCHEGARAY  
Maire de Bayonne